



Rentrée en EPS et sport scolaire

L'EPS ayant été particulièrement malmenée les deux dernières années scolaires, le CDN du SNEP-FSU appelle à s'engager pour une rentrée offensive dans tous les établissements, en dénonçant les dégradations (effectifs de classes, conditions de travail, recrutement) et en préparant les actions collectives nécessaires pour améliorer les Services publics, l'école, l'EPS et le sport.

Nous appelons la profession, avec les collègues des autres disciplines, à intervenir dès la pré-rentrée sur la situation sociale et éducative et à prévoir des temps de réunion des personnels et/ou des HIS dès le mois de septembre. La grève du 23 Septembre doit être anticipée.

Depuis le début de la crise sanitaire le SNEP-FSU n'a eu de cesse d'exiger des mesures de protection des personnels et des élèves tout en revendiquant la préservation d'une EPS de qualité.

Concernant les protocoles EPS, nous avons réclamé des scénarii clairs et transparents mis à disposition des enseignants en amont de la rentrée. Cette connaissance permet de disposer de repères essentiels pour pouvoir anticiper l'année scolaire.

Le ministère a fini par publier fin juillet ces scénarii, et a annoncé le scénario « jaune » comme celui qui serait appliqué dès la rentrée.

Le SNEP-FSU demande que les équipes pédagogiques puissent élaborer des programmations d'APSA riches. Il demande à la DGESCO les clarifications des éléments du protocole afin d'éviter les interprétations abusives éventuelles de la part de certains chefs d'établissement et/ou IPR.

Dans tous les cas, aucune APSA ou groupe d'APSA ne doit être interdit-e, les équipes pédagogiques et les enseignants d'EPS étant en capacité, en fonction des ressources disponibles, d'organiser les formes de pratiques répondant aux contraintes sanitaires.

La possibilité d'avoir des effectifs allégés doit être conservée dans le cas d'augmentation de contraintes sanitaires. L'accès aux équipements intérieurs, dans la mesure du possible, est de la plus haute importance pour la qualité de l'enseignement. Cumulées aux mesures barrières mises en œuvre, ces dispositions doivent nous permettre de ne pas atteindre le niveau 4 du protocole qui serait, à nouveau, très mal vécu par les enseignants d'EPS.

Concernant le sport scolaire le SNEP-FSU demande la reprise des rencontres dans le cadre d'un protocole spécifique à l'UNSS. Pour le SNEP FSU, la pratique de l'association sportive se faisant dans le cadre de groupes constitués sur la base du volontariat, les notions de niveaux et de non-brassage doivent disparaître.

Certaines installations sportives sont utilisées comme centres de vaccination ou fermées faute de moyens nécessaires à l'entretien (crise COVID). Le SNEP-FSU revendique que l'enseignement de l'EPS puisse bénéficier des installations et demande que d'autres lieux de vaccination puissent être trouvés. A défaut, les équipes doivent pouvoir bénéficier d'autres installations et de moyens de transports adaptés.